



DIRECTION DE L'INGÉNIERIE ET DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Service Opérationnel de PARIS

UNITÉ BRAY-NOGENT

18, quai d'Austerlitz 75013 PARIS

Tel : 01.44.06.18.00 – Fax : 01.44.06.19.76

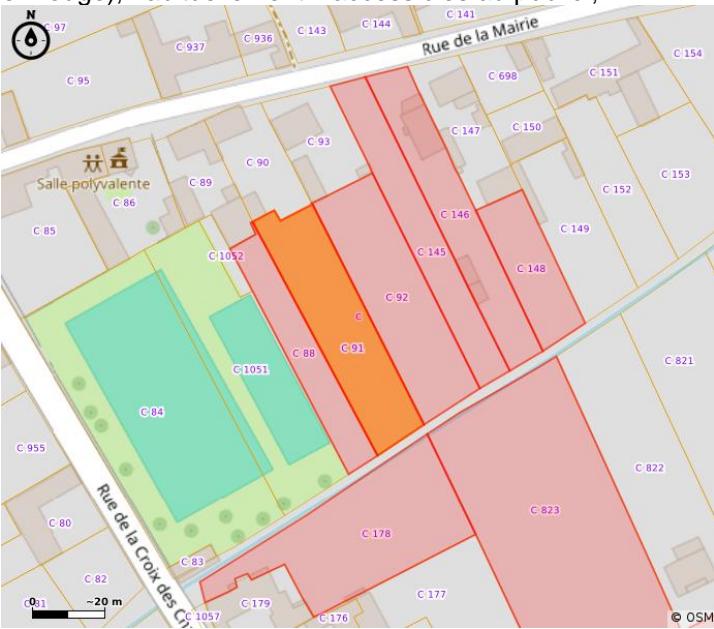
Projet de reconstruction du barrage de Beaulieu

COMPTE-RENDU DE visite du 18/11/2025

Point d'échange avec les riverains du canal de Terray

		22/10/2024
Lieu : La Motte-Tilly		Visioconférence
NOM	ENTITE / FONCTION	PRESENCE
Rémi KREMER	VNF/DIMOA/SOP/UBN Chef de projet	X
Diariatou SAOUNERA	VNF/DIMOA/SOP/UBN Chargeée d'opération	X
Njaka RANAIVOARIMANANA	VNF/DIMOA/SOP/UBN Chargé de projets fonciers	X
PELHATE Jonathan	ARTELIA	X
	ARTELIA	X
	ARTELIA	X

Rédigé par : Diariatou SAOUNERA, Njaka RANAIVOARIMANANA , Rémi KREMER et Jonathan PELHATE

Objet	Action
ORDRE DU JOUR	
Objectif de la visite	
<ul style="list-style-type: none"> Observer les portions du canal situées sur des propriétés privées (voir plan des parcelles en rouge), habituellement inaccessibles au public ; 	
<ul style="list-style-type: none"> Évaluer l'état du canal et des berges suite aux événements récents. <p>Cet échange a pour but de répondre aux inquiétudes des habitants et de recueillir leur retour d'expérience afin d'intégrer leurs observations dans la conception du projet autant que possible.</p>	
POINTS PRINCIPAUX ABORDÉS	
1. Comportement du canal lors de la rupture de l'ancien ouvrage	
Les riverains ont évoqué un ancien ouvrage surversant d'environ 1 m (estimation du maire) qui aurait cédé avant la création de l'ouvrage actuel.	
Des questions ont été soulevées par la maîtrise d'œuvre à ce sujet :	
<ul style="list-style-type: none"> Les vitesses d'écoulement, La manière dont le canal a réagi, La morphologie des berges normalement sous l'eau L'impact sur les berges et les parcelles voisines. 	
2. Recharge granulométrique et future morphologie du canal	
La MOE a présenté les grandes lignes du projet :	
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une recharge granulométrique composée de cailloux de tailles variables. Objectif : créer un habitat compatible avec la mulette épaisse : chenal préférentiel des écoulements en resserrant le lit mineur, stabilisation du fond. Le niveau d'eau du canal devrait être abaissé de 10 à 15 cm (estimation provisoire, en attente des résultats du modèle hydraulique). 	

Objet	Action
<ul style="list-style-type: none"> • Les vitesses prévues seront plus élevées mais adaptées au substrat (galets, graviers). <p>Les habitants ont été informés que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La granulométrie apportée permet de dissiper l'énergie des écoulements et de réduire l'érosion des berges et le creusement du lit mineur • Une partie des matériaux sera mobile (réajustements hydromorphologique), l'autre fixe. • Après les crues de 2023, une partie des dégâts constatés est justement liée au manque de substrat stable. <p>3. Transport des matériaux et responsabilité des ouvrages</p> <p>Les riverains ont interrogé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les modalités d'acheminement des graviers. Il s'agit d'un sujet en cours d'étude. • La responsabilité de l'entretien / réparations en cas d'inondation ou de dommages à la suite des travaux. <p>Les équipes ont réexpliqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que le canal a besoin d'une granulométrie de fond pour fonctionner correctement ; • Que les éléments minéraux apportés permettront de sécuriser les berges en absorbant l'énergie des écoulements. • En parallèle, des confortements de berges sur certaines parcelles privées supplémentaires pourraient être apportés par le projet (tunages bois, gabions). Cela reste à étudier, en fonction du niveau d'eau projet apporté par la modélisation • Les travaux effectués sur le canal ne pourront que limiter les risques auxquels les riverains sont déjà exposés avec des berges qui, comme constaté, sont déjà détériorées (voir photos).  	

Objet	Action
	
<p>4. Envasement et gestion des dépôts</p> <p>Les habitants ont signalé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un envasement important du canal ; • La nécessité de curages plus réguliers. <p>Un échange a eu lieu sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ouverture contrôlée de la vanne permettant un curage naturel. Il est a noté que VNF n'est pas autorisé à effectuer un curage sans avoir recours à une procédure règlementaire lourde. • La question : "au bout d'un moment faut-il recharger à nouveau ?" – la réponse étant oui, mais sur des échelles de temps très longues. 	
<p>5. Mise en assec pour permettre les travaux</p> <p>Il a été expliqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une mise en assec temporaire est envisagée pour limiter les risques d'endommagement des terrains privés ; Cette option est en cours d'examen, notamment pour limiter les nuisances pour les habitants. 	
<p>CONCLUSION GÉNÉRALE</p> <p>La visite a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'avoir un accès direct aux tronçons du canal en domaine privé ; • De constater l'état réel des berges et du lit ; • De répondre aux questions des riverains ; • D'intégrer leurs observations et leur expérience du terrain dans la réflexion en cours. <p>Les échanges ont été constructifs, et ont permis d'impliquer les riverains dans l'élaboration du projet.</p>	